

Arrêté ministériel n° 2017-895 du 27 décembre 2017 modifiant l'arrêté ministériel n° 2010-[2]48 du 12 mai 2010 relatif à la prime industrielle, modifié

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	27 décembre 2017
Publication	Journal de Monaco du 5 janvier 2017 ^[1 p.3]
Thématique	Aides aux entreprises

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2017/12-27-2017-895@2018.01.06>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 841 du 1er mars 1968 relative aux lois de budget ;

Vu la loi n° 490 du 24 novembre 1948 concernant les baux à usage commercial, industriel ou artisanal, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2010-248 du 12 mai 2010 relatif à la prime industrielle, modifié ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2012-17 du 9 janvier 2012 modifiant l'arrêté ministériel n° 2010-248 du 12 mai 2010 relatif à la prime industrielle ;

Article 1er

Voir l'article 1er de l'arrêté ministériel n° 2010-248 du 12 mai 2010.

Article 2

Voir l'article 5 de l'arrêté ministériel n° 2010-248 du 12 mai 2010.

Article 3

Voir l'article 8 de l'arrêté ministériel n° 2010-248 du 12 mai 2010.

Article 4

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 5 janvier 2017

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2018/Journal-8363>